

05 avril 2013 – n° 18a  
130025

**CIMETIERE RIVE DROITE : CREATION ET DENOMINATION DE LA CHAPELLE COLUMBARIUM**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L 2223-14, L 2223-17 et R 2223-12,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2003 donnant un avis favorable à la reprise de concessions perpétuelles en l'état d'abandon au cimetière de la rive droite,

Considérant que la procédure de reprise de concessions n'a pas révélé l'existence d'ayants droit sur certaines concessions et en particulier sur une chapelle funéraire, qu'il est ainsi possible de conserver ce patrimoine funéraire et d'y créer un columbarium,

Pour honorer la mémoire de la famille fondatrice de ce monument, inhumée dans ce lieu, il est proposé d'attribuer à la dite chapelle, le nom du fondateur.

La chapelle columbarium serait ainsi dénommée : Columbarium – LOUIS.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la création d'un nouveau columbarium dans la chapelle funéraire située dans la partie la plus ancienne du cimetière de la rive droite,

- DECIDE que la chapelle columbarium soit dénommée Columbarium LOUIS.

**ADOpte A L'UNANIMITE**



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIE DES VOSGES

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

|                        |   |                    |
|------------------------|---|--------------------|
| Gilberte BELEY         | à | Christian PIERRET  |
| Dominique VALENTI      | à | Lovely CHRETIEN    |
| Catherine GRAVIER      | à | Daniel CHRISTOPHE  |
| Patrick BERNARD        | à | Pierre LEROY       |
| Catherine SAINT-DIZIER | à | Sébastien ROCHOTTE |

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----